

## RÈGLES DE VIE À C.F. RAMUZ

### En classe et dans le bâtiment :

1. J'arrive à l'heure.
2. Je porte une tenue vestimentaire décente et adaptée à l'institution scolaire et au travail que je suis amené à réaliser.  
Me sont notamment interdits : le port de casquettes, bonnets, etc. à l'intérieur des bâtiments ; les trainings, à l'exception des cours d'éducation physique ; les sous-vêtements apparents ; toute inscription ou représentation à caractère discriminatoire, injurieux, sexuel et/ou provocant.
3. J'adopte un langage correct.
4. Je demande la parole.
5. J'ai mon matériel.
6. Je range mes affaires à la fin des cours. Je ne quitte pas la classe sans que ma place soit en ordre.
7. Je fais mes devoirs et j'annonce spontanément un travail non fait ou incomplet.
8. Je suis respectueux de mes camarades, des enseignantes et enseignants.
9. Je prends soin des locaux et du matériel mis à ma disposition.
10. Je suis calme dans les couloirs. Je ne me déplace pas sans raison valable.
11. Je dois être autorisé à sortir de classe pour aller aux toilettes.
12. Je ne quitte pas le préau durant la récréation.
13. Suite à une absence, j'amène mon excuse le jour du retour en classe.

**« Les élèves développent une attitude constructive et respectueuse d'autrui. Ils s'abstiennent de tout acte de violence physique, verbale, psychologique ou à caractère raciste, sexiste ou homophobe, de même que de tout propos méprisant se rapportant à l'apparence physique ou à l'appartenance sociale, religieuse ou ethnique des autres élèves, des adultes qui les entourent, ou de toute autre personne. »**

### L'agenda :

14. Il est le document officiel de communication entre l'école et mes parents ou mon/ma représentant-e légal-e. En cas d'oubli de celui-ci, l'élève retourne le chercher ; les parents sont avertis.
15. Dans l'agenda, j'écris au stylo ou à la plume et n'utilise pas de correcteur. Aucune inscription personnelle ne se trouve sur et dans mon agenda. Celui-ci est correctement tenu.
16. J'ai mon agenda avec moi à chaque leçon. Je le dépose sur ma table ou à l'endroit indiqué par l'enseignant-e.
17. J'y inscris tous mes devoirs.
18. J'ai la responsabilité de le faire signer chaque semaine.
19. J'y note les coordonnées de mes enseignant-e-s et les moments où ils/elles sont joignables.

### Je suis averti que sont strictement interdits à C. F. Ramuz :

20. La violence verbale ou physique, tout acte obscène, injurieux ou discriminatoire.
21. Tout objet dangereux ou susceptible de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité corporelle d'autrui, notamment : couteau, laser, briquet, allumettes, pistolet (même en plastique).
22. La tricherie ou le plagiat.
23. La consommation de tabac, alcool et stupéfiants, ainsi que les chewing-gums.
24. La nourriture et les boissons sucrées en classe.
25. L'utilisation des téléphones portables, MP3, etc., ainsi que le port des écouteurs dans tout le périmètre scolaire. Ces appareils sont éteints et rangés. Leur utilisation raisonnable est tolérée uniquement lors de la pause de midi à la cafétéria et dans le préau.
26. Les trottinettes non pliées dans tout le périmètre scolaire.

Une sanction sera prise pour toute règle non respectée, proportionnée à la faute commise.

**Pour garantir des conditions d'études satisfaisantes et respectueuses de chacun-e, je m'engage à respecter ces règles.**

Signature de l'élève : ..... Date : .....

En tant que **représentants légaux**, nous avons pris connaissance des dispositions ci-dessus et nous nous engageons à les faire respecter.

Signature du/des représentant-s légal/aux : ..... Date : .....

## RÈGLES DE VIE À C.F. RAMUZ

### En classe et dans le bâtiment :

1. J'arrive à l'heure.
2. Je porte une tenue vestimentaire décente et adaptée à l'institution scolaire et au travail que je suis amené à réaliser.  
Me sont notamment interdits : le port de casquettes, bonnets, etc. à l'intérieur des bâtiments ; les trainings, à l'exception des cours d'éducation physique ; les sous-vêtements apparents ; toute inscription ou représentation à caractère discriminatoire, injurieux, sexuel et/ou provocant.
3. J'adopte un langage correct.
4. Je demande la parole.
5. J'ai mon matériel.
6. Je range mes affaires à la fin des cours. Je ne quitte pas la classe sans que ma place soit en ordre.
7. Je fais mes devoirs et j'annonce spontanément un travail non fait ou incomplet.
8. Je suis respectueux de mes camarades, des enseignantes et enseignants.
9. Je prends soin des locaux et du matériel mis à ma disposition.
10. Je suis calme dans les couloirs. Je ne me déplace pas sans raison valable.
11. Je dois être autorisé à sortir de classe pour aller aux toilettes.
12. Je ne quitte pas le préau durant la récréation.
13. Suite à une absence, j'amène mon excuse le jour du retour en classe.

**« Les élèves développent une attitude constructive et respectueuse d'autrui. Ils s'abstiennent de tout acte de violence physique, verbale, psychologique ou à caractère raciste, sexiste ou homophobe, de même que de tout propos méprisant se rapportant à l'apparence physique ou à l'appartenance sociale, religieuse ou ethnique des autres élèves, des adultes qui les entourent, ou de toute autre personne. »**

### L'agenda :

14. Il est le document officiel de communication entre l'école et mes parents ou mon/ma représentant-e légal-e. En cas d'oubli de celui-ci, l'élève retourne le chercher ; les parents sont avertis.
15. Dans l'agenda, j'écris au stylo ou à la plume et n'utilise pas de correcteur. Aucune inscription personnelle ne se trouve sur et dans mon agenda. Celui-ci est correctement tenu.
16. J'ai mon agenda avec moi à chaque leçon. Je le dépose sur ma table ou à l'endroit indiqué par l'enseignant-e.
17. J'y inscris tous mes devoirs.
18. J'ai la responsabilité de le faire signer chaque semaine.
19. J'y note les coordonnées de mes enseignant-e-s et les moments où ils/elles sont joignables.

### Je suis averti que sont strictement interdits à C. F. Ramuz :

20. La violence verbale ou physique, tout acte obscène, injurieux ou discriminatoire.
21. Tout objet dangereux ou susceptible de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité corporelle d'autrui, notamment : couteau, laser, briquet, allumettes, pistolet (même en plastique).
22. La tricherie ou le plagiat.
23. La consommation de tabac, alcool et stupéfiants, ainsi que les chewing-gums.
24. La nourriture et les boissons sucrées en classe.
25. L'utilisation des téléphones portables, MP3, etc., ainsi que le port des écouteurs dans tout le périmètre scolaire. Ces appareils sont éteints et rangés. Leur utilisation raisonnable est tolérée uniquement lors de la pause de midi à la cafétéria et dans le préau.
26. Les trottinettes non pliées dans tout le périmètre scolaire.

Une sanction sera prise pour toute règle non respectée, proportionnée à la faute commise.

**Pour garantir des conditions d'études satisfaisantes et respectueuses de chacun-e, je m'engage à respecter ces règles.**

Signature de l'élève : ..... Date : .....

En tant que **représentants légaux**, nous avons pris connaissance des dispositions ci-dessus et nous nous engageons à les faire respecter.

Signature du/des représentant-s légal/aux : ..... Date : .....